

Quelques conseils pour faire vivre un PPS au quotidien

Ce projet est élaboré avec tous les membres énumérés ci-dessus : parents, enseignants, ré-éducateurs, AVS, responsables institutionnels, professionnels de santé et de rééducation. Tous ceux-là forment l'équipe de suivi de scolarisation (ESS).

Cette équipe devra se réunir régulièrement pour évaluer le PPS et le modifier en fonction de l'évolution de l'enfant, des observations des uns et des autres et des nouvelles étapes des apprentissages scolaires.

Le PPS est un élément fondamental du dispositif d'accueil en milieu ordinaire de tout enfant présentant des difficultés. Il faut en prendre grand soin!

Le PPS ne doit pas devenir un résumé succinct de la réunion. C'est un Projet qui engage ceux qui ont la charge de cet enfant et qui font partie de cette équipe éducative, qui engage chacun d'eux !

Il ne s'agit pas de noter, par exemple, que durant le trimestre prochain, l'accent sera mis sur l'apprentissage de la lecture, mais plutôt de spécifier quelles démarches vont être adoptées durant les prochaines semaines, pour faciliter l'accès à la lecture en contournant les difficultés de l'enfant.

Présente t-il un déficit en mémoire de travail ? Des troubles de la discrimination phonologique ? Ou des troubles du regard ? L'apprentissage sera pensé, inventé, conduit en tenant compte de ces différentes observations.

Il est également important de préciser, la répartition des tâches, de toutes les tâches, et d'inscrire le nom des responsables de ces différentes tâches : qui photocopiera les cours ? Qui vérifiera le cahier de textes d'un enfant fatigué en fin de journée et qui ne sait pas bien gérer son cartable, sa trousse et son emploi du temps ? Et ainsi de suite. Si ces éléments, qui peuvent sembler peu importants, ne sont pas écrits de manière officielle, ils seront oubliés et le PPS sera lettre morte ! Ce document écrit ne doit pas être enfoui dans un tiroir, mais relu régulièrement par tous les acteurs du projet.